

ATTESTATION D'ACCREDITATION

ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 1-5052 rév. 3

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que : The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

LABORATOIRE PIERRE YVES LEVY

N° SIREN: 354049108

Satisfait aux exigences de la norme Fulfils the requirements of the standard

NF EN ISO/CEI 17025 : 2005

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en : and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU ENVIRONMENT / WATER QUALITY

réalisées par / performed by :

Laboratoire Pierre Yves LEVY Clinique La Casamance 33, boulevard des Farigoules 13400 AUBAGNE FRANCE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/CEI 17025 : 2005 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF de janvier 2009)

Accreditation in accordance with the recognised international standard ISO/IEC 17025: 2005 demonstrates technical competence for a defined scope and the operation of a laboratory quality management system (re. Joint IAF/ILAC/ISO Communiqué dated january 2009).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / granting date : 01/02/2017 Date de fin de validité / expiry date : 31/01/2022 Pour le Directeur Général et par délégation On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Chimie Environnement, The Pole Manager,



La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique. This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-5052 Rév 2. This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-5052 Rév 2.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél.: 33 (0)1 44 68 82 20 - Fax: 33 (0)1 44 68 82 21 Siret: 397 879 487 00031 www.cofrac.fr



ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-5052 rév. 3

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

Laboratoire Pierre Yves LEVY Clinique La Casamance 33, boulevard des Farigoules 13400 AUBAGNE FRANCE

Dans son unité:

- Laboratoire Pierre Yves LEVY

Elle porte sur :

(Voir pages suivantes)

Unité technique : Laboratoire Pierre Yves LEVY

L'accréditation porte sur :

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement (Echantillonnage d'eau en vue d'analyses microbiologiques – LAB GTA 29)				
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	
Eaux chaudes sanitaires et froides	Echantillonnage pour la recherche de Légionelles	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-522 NF EN ISO 19458 Circulaire Légionelles n° 2002/243 du 22/04/2002 Arrêté ministériel du 01/02/2010	

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques (Analyses microbiologiques des eaux - LAB GTA 23)				
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	
Eaux de réseaux sanitaires froides et chaudes ⁽¹⁾	Legionella et Legionella pneumophila	Ensemencement en direct Et après concentration par filtration puis décontamination par traitement acide. Incubation à 36°C. Dénombrement des Legionella et Legionella pneumophila par agglutination au latex	NF T 90-431	

⁽¹⁾ A l'exception des eaux colorées et/ou non filtrables devant suivre le processus analytique des eaux « sales ».

Date de prise d'effet : 01/02/2017 Date de fin de validité : 31/01/2022

Le Responsable d'Accréditation Pilote The Pilot Accreditation Manager

Claire POULLY

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-5052 Rév. 2.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél.: 33 (0)1 44 68 82 20 - Fax: 33 (0)1 44 68 82 21 Siret: 397 879 487 00031 www.cofrac.fr